

AVIS DE SOCIETES

ETATS FINANCIERS CONSOLIDES

AIR LIQUIDE TUNISIE

Siège social : 37, Rue des Entrepreneurs- Z.I. La Charguia II 2035 ARIANA Aéroport.

La Société Air Liquide Tunisie publie, ci-dessous, ses états financiers consolidés arrêtés au 31 décembre 2017. Ces états sont accompagnés du rapport des commissaires aux comptes, Mr Mohamed Ali ELAOUANI CHERIF et Mr Walid MOUSSA.

BILAN : LES ACTIFS
Exercice clos au 31/12/2017

<i>(Chiffres en Dinars)</i>	Notes	Au 31/12/2017	Au 31/12/2016
Actifs non courants			
Actifs immobilisés			
Immobilisations incorporelles		3 415 197	3 326 360
Moins : amortissements		-2 664 495	-2 537 506
	(1)	750 702	788 854
Immobilisations corporelles		117 571 508	115 074 765
Moins: amortissements		-86 701 101	-81 794 658
	(1)	30 870 407	33 280 107
Immobilisations financières		300 421	301 547
Moins : provisions		-189 570	-189 570
	(2)	110 851	111 977
Total des Actifs immobilisés		31 731 960	34 180 938
Autres actifs non courants			
Total des actifs non courants		31 731 960	34 180 938
Actifs courants			
Stocks		14 306 527	13 566 400
Moins : provisions		-1 904 814	-1 265 537
	(3)	12 401 713	12 300 863
Clients et comptes rattachés		38 891 869	35 677 106
Moins : provisions		-8 240 132	-7 403 383
	(4)	30 651 737	28 273 723
Autres actifs courants		4 292 596	5 994 909
Moins : provisions		-132 345	-132 344
	(5)	4 160 251	5 862 565
Placements et autres actifs financiers		15 178	15 428
Moins : provisions		0	0
	(6)	15 178	15 428
Liquidités et équivalents de liquidités	(7)	6 895 533	5 376 402
Total des actifs courants		54 124 412	51 828 981
TOTAL DES ACTIFS		85 856 372	86 009 919

BILAN : LES CAPITAUX PROPRES ET PASSIFS
Exercice clos au 31/12/2017

<i>(Chiffres en Dinars)</i>	Notes	Au 31/12/2017	Au 31/12/2016
Capitaux propres			
Capital social		36 476 100	35 336 225
Réserves		3 658 172	3 813 451
Réserves Consolidées		80 632	58 713
Subventions reçues		644 869	935 336
Fonds social		31 486	52 781
Intérêts Minoritaires		110 617	302 141
Total des capitaux propres avant résultat de l'exercice		41 001 876	40 498 647
Résultat de l'exercice		9 207 445	6 550 687
<i>Part du groupe</i>		8 808 005	6 368 480
<i>Intérêts des minoritaires dans le résultat</i>		399 440	182 207
Dont : Compte Spécial d'Investissement (à déduire du résultat de l'exercice)		1 215 850	1 135 000
Total des capitaux propres avant affectation du résultat	(8)	50 209 321	47 049 334
Passifs			
Passifs non courants			
Emprunts	(9)	1 404 586	1 539 855
Autres passifs financiers	(10)	12 894 748	12 972 021
Provisions		88 335	88 335
Total des passifs non courants		14 387 669	14 600 211
Passifs courants			
Fournisseurs et comptes rattachés	(11)	13 225 177	13 260 263
Autres passifs courants	(12)	6 237 852	6 883 630
Concours bancaires et autres passifs financiers	(13)	1 796 353	4 216 481
Total des passifs courants		21 259 382	24 360 374
Total des passifs		35 647 051	38 960 585
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES ET PASSIFS		85 856 372	86 009 919

ETAT DE RESULTAT
Période allant du 01 janvier au 31 décembre 2017
(Modèle de référence)

<i>(Chiffres en Dinars)</i>	Notes	Au 31/12/2017	Au 31/12/2016
Revenus	(14)	80 460 782	73 653 744
Coût des ventes	(15)	-49 960 620	-46 809 106
Marges brute		30 500 162	26 844 638
Autres produits d'exploitation	(16)	656 047	725 607
Frais de distribution	(17)	-4 106 108	-3 918 263
Frais d'administration	(18)	-11 621 558	-10 752 382
Autres charges d'exploitation	(19)	-2 725 738	-2 702 528
Résultat d'exploitation		12 702 805	10 197 072
Charges financières nettes	(20)	-1 489 182	-1 046 380
Produits des placements		0	0
Produits des participations		0	0
Autres gains ordinaires		778 517	248 955
Autres pertes ordinaires		-26 364	0
Dotation aux provisions pour risques et charges		0	0
Reprise sur provisions pour risques et charges		0	0
Résultat des activités ordinaires avant impôt		11 965 776	9 399 647
Impôt sur les bénéfices	(21)	-2 758 331	-2 241 068
Résultat des activités ordinaires après impôt		9 207 445	7 158 579
Eléments extraordinaires		-	-607 892
Résultat net de l'exercice		9 207 445	6 550 687

ETAT DES FLUX DE TRESORERIE
Exercice clos au 31/12/2017
(Modèle de référence)

(Chiffres en Dinars)

	Au 31/12/2017	Au 31/12/2016
Flux de trésorerie liés à l'exploitation		
Encaissements reçus des clients	88 943 552	78 547 458
Intérêts reçus	13 433	4 835
Décaissements en faveur des fournisseurs d'exploitation et du personnel	-69 487 388	-58 002 861
Encaissements provenant de l'Etat	80 107	-
Décaissements en faveur de l'Etat (impôts et taxes)	-7 272 378	-6 126 715
Intérêts payés	-420 261	-468 336
Flux de trésorerie provenant de l'exploitation	11 857 065	13 954 381
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement		
Décaissements provenant de l'acquisition d'immobilisations corporelles et incorporelles	-3 259 792	-4 680 817
Encaissements provenant de la cession d'immobilisations corporelles et incorporelles	177 740	169 132
Décaissements provenant de l'acquisition d'immobilisations financières	0	-4 750
Encaissements provenant de la cession d'immobilisations financières	0	3 500
Flux de trésorerie provenant des activités d'investissement	-3 082 052	-4 512 935
Flux de trésorerie liés aux activités de financement		
Encaissement dépôt de garantie	175 545	212 755
Décaissement dépôt de garantie	-27 762	-30 401
Dividendes et autres distributions payés	-5 227 075	-6 814 945
Encaissement Emprunts	5 300 000	7 450 000
Remboursement d'emprunts	-7 950 000	-9 054 893
Flux de trésorerie provenant des activités de financement	-7 729 292	-8 237 484
Incidences des variations des taux de changes sur les liquidités et équivalents de liquidités	355 383	82 124
Variation de trésorerie	1 401 104	1 286 086
Trésorerie au début de l'exercice	4 359 705	3 073 619
Effet périmètre		
Trésorerie à la clôture de l'exercice	5 760 809	4 359 705

NOTES AUX ETATS FINANCIERS

Présentation du Groupe

Le Groupe Air Liquide Tunisie est constitué comme suit :

Sociétés	Activité
Air Liquide Tunisie	Production des gaz industriels et médicaux
Air Liquide Tunisie Services	Commercialisation des gaz industriels et médicaux, de matériel de soudage et de matériel médical
VITALAIRE (ex Air Séparation Tunisie)	Vente et location de matériel de soin à domicile
Air Liquide SPECNA	Production de gaz spéciaux

Principaux indicateurs des sociétés du Groupe :

(En milliers de dinars)

Sociétés	Total Bilan	Capitaux Propres	Résultat net
Air Liquide Tunisie	79 601	48 187	7 376
Air Liquide Tunisie Services	54 298	3 586	2 744
VITALAIRE (ex Air Séparation Tunisie)	570	<2>	<108>
Air Liquide SPECNA	4 598	761	596

Air Liquide Tunisie Services est une société anonyme régie par la loi 91-44 du 13 juillet 1991 sur le commerce de distribution.

Elle a été créée le 15 juin 1992 avec un capital de 750 000 dinars, détenu à concurrence de 99,992% par Air Liquide Tunisie.

VITALAIRE (ex Air Séparation Tunisie) est une société à responsabilité limitée au capital de 200 000 dinars divisé en vingt mille parts de dix dinars chacune.

Air Liquide Specna est une société à responsabilité limitée au capital de 150 000 dinars divisé en mille cinq cents (1 500) parts sociales de cents dinars (100) chacune, attribuées aux associés comme suit :

500 parts sociales à Air Liquide Tunisie Services –SA _____ 50 000 Dinars
500 parts sociales à Air Liquide Maroc –SA _____ 50 000 Dinars
500 parts sociales à Air Liquide Egypt –SARL _____ 50 000 Dinars

1. PRINCIPES ET METHODES DE CONSOLIDATION

REFERENTIEL D'ELABORATION DES ETATS FINANCIERS

Les comptes consolidés du Groupe Air Liquide Tunisie sont établis conformément aux conventions, principes et méthodes comptables prévus par le cadre conceptuel de la comptabilité financière, ainsi que par les normes comptables tunisiennes relatives à la consolidation, et par la loi n° 2001-117 du 6 décembre 2001, portant mise à jour du code des sociétés commerciales.

Les états financiers consolidés sont établis en dinars tunisiens et couvrent la période allant du 1^{er} janvier au 31 décembre 2017.

Les états financiers consolidés comprennent le bilan, l'état de résultat, l'état des flux de trésorerie et les notes annexes.

PERIMETRE ET METHODE DE CONSOLIDATION

Le périmètre de consolidation comprend :

- Air Liquide Tunisie : société mère,
- Air Liquide Tunisie Services : filiale détenue à hauteur de 99,99% par Air Liquide Tunisie,
- VITALAIRE (ex Air Séparation Tunisie) : filiale détenue à hauteur de 99,99% par Air Liquide Tunisie Services,
- Air Liquide Specna: filiale détenue à hauteur de 33.33% par Air Liquide Tunisie Services.

La méthode de consolidation utilisée est la méthode d'intégration globale. Ainsi, tous les comptes, tant de l'actif que du passif, sont incorporés poste par poste au bilan de la société mère avec constatation au passif des droits des actionnaires minoritaires. La même opération est effectuée pour les comptes de résultat.

PRINCIPES ET METHODES COMPTABLES

■ **Immobilisations incorporelles**

Les immobilisations incorporelles comprennent essentiellement les logiciels informatiques. Les immobilisations incorporelles sont évaluées à leur prix de revient d'origine (coût historique). L'amortissement est calculé selon la méthode linéaire sur trois ans.

■ **Immobilisations corporelles**

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées à leur prix de revient d'origine (coût historique).

Le prix de revient correspond au prix d'achat auquel sont ajoutés les droits et taxes supportés et non récupérables et, en général, tous les frais directement rattachés à la mise en marche de l'équipement.

Les immobilisations sont amorties linéairement aux taux suivants :

Constructions	5 %
Agencements, aménagements et installations	10 %
Matériel et outillage	10 %
Matériel de transport	20 %
Mobilier et matériel de bureau	10 %
Emballages commerciaux	10 %
Matériel informatique	33.33 %

La date de départ des amortissements est celle de leur mise en service. L'amortissement des immobilisations mises en service au cours de l'exercice est calculé en respectant la règle du prorata-temporis.

■ **Revenus**

Les revenus sont évalués à la juste valeur des contreparties reçues ou à recevoir au titre de la vente de marchandises et de produits fabriqués, de la prestation de services et de l'utilisation des ressources par des tiers.

↳ Ventes de marchandises

Les revenus provenant de la vente de marchandises sont comptabilisés lorsque l'entreprise a transféré à l'acheteur les principaux risques et avantages inhérents à la propriété.

↳ Prestations de services

Les revenus découlant de la prestation de services sont comptabilisés au fur et à mesure que les services sont rendus.

▪ **Stocks**

Les stocks de la société comprennent :

- Les matières premières
- Les matières consommables
- Les produits finis (gaz fabriqués)
- Les marchandises (gaz et autres produits importés)
- Les stocks de matériel de soudage
- Les stocks de matériel médical

Les matières premières, matières consommables et marchandises sont valorisées à leur prix de revient qui comprend le prix d'achat majoré des frais d'approche.

Les produits finis sont valorisés à leur coût de production.

Les travaux chevauchant sur plusieurs exercices sont comptabilisés en stock de travaux en cours lorsque le revenu correspondant n'est pas réalisé au sens de la norme comptable sur les revenus.

Les stocks sont comptabilisés selon la méthode de l'inventaire permanent et valorisés selon la méthode de prélèvement par lot.

A la clôture de l'exercice, la différence entre la valeur de réalisation nette et la valeur de comptabilisation fait l'objet, le cas échéant, d'une provision pour dépréciation.

▪ **Opérations libellées en monnaies étrangères**

Les opérations en monnaies étrangères sont comptabilisées au cours du jour de l'opération, à l'exception de celles faisant l'objet d'une couverture de change à terme, constatées au cours de couverture.

A la clôture de l'exercice, les éléments monétaires libellés en devises et ne faisant pas l'objet d'une couverture à terme sont actualisés au cours de clôture.

Les pertes et gains de change sur les éléments monétaires à court terme sont portés, respectivement, dans les comptes de charges ou de produits financiers.

2. NOTES RELATIVES AUX ETATS FINANCIERS

BILAN - ACTIF

NOTE 1 : IMMOBILISATIONS CORPORELLES ET INCORPORELLES

Les variations des valeurs brutes s'analysent comme suit :

Rubriques	Valeurs brutes au 31/12/2016	Acquisitions	Virements de compte à compte	Autres variations	Valeurs brutes au 31/12/2017
Immobilisations incorporelles	3 326 360	7 664	81 173	0	3 415 197
Survaleur (1)	1 059 266				1 059 266
Logiciels	2 207 094	7 664	81 173		2 295 931
Fonds de commerce	60 000				60 000
Immobilisations corporelles	115 074 765	3 480 331	<81 173>	<902 415>	117 571 508
Terrains	909 214				909 214
Constructions	4 218 542	9 300			4 227 842
Matériel et outillage	47 508 425	242 031	1 240 206	<538 467>	48 452 195
Matériel de transport	5 604 866	434 989		<159 515>	5 880 340
M.M.B & A.A.I	15 300 498	236 514	875 721	<335 061>	16 077 672
Emballages	39 220 138	8 576	327 744	130 628	39 687 086
Immobilisations encours	2 313 082	2 548 921	<2 524 844>		2 337 159
Total	118 401 125	3 487 995	-	<902 415>	120 986 705

(1) Ce montant correspond à l'écart d'acquisition dégagé lors de l'intégration de la société VITALAIRE (ex Air Séparation Tunisie).

Les variations des amortissements s'analysent comme suit :

Rubriques	Amortissements au 31/12/2016	Dotations 2017	Autres variations	Amortissements au 31/12/2017
Immobilisations incorporelles	2 537 506	126 989		2 664 495
Survaleur	423 707	52 963		476 670
Logiciels	2 113 799	74 026		2 187 825
Fonds de commerce				
Immobilisations corporelles	81 794 658	6 558 625	<1 652 182>	86 701 101
Terrains				
Constructions	2 148 232	154 393		2 302 625
Matériel et outillage	33 359 009	2 952 201	<989 612>	35 321 598
Matériel de transport	3 686 257	685 738	<148 162>	4 223 833
M.M.B & A.A.I	10 921 992	1 187 890	<342 864>	11 767 018
Emballages	31 679 168	1 578 403	<171 544>	33 086 027
Total	84 332 164	6 685 614	<1 652 182>	89 365 596

NOTE 2 : IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES

Le solde de cette rubrique s'analyse comme suit :

Rubriques	2017	2016
Titres de participation (a)	13 555	13 555
Souscription Emprunt National	50 000	50 000
Prêts au personnel (b)	60 636	61 762
Dépôts et cautionnements	176 230	176 230
Total brut	300 421	301 547
Provisions pour dépréciations des immobilisations financières	<189 570>	<189 570>
Total net	110 851	111 977

(a) Il s'agit de la souscription de 100 actions nominatives dans le capital de l'Institut Méditerranéen des Technologies de la Métallurgie « IMTT ».

(b) Il s'agit de la partie à plus d'un an des prêts accordés au personnel.

NOTE 3 : STOCKS

Le solde de ce poste s'analyse comme suit :

Rubriques	2017	2016
Gaz	2 656 372	2 136 706
Matériel de soudage	2 570 767	2 342 241
Matériel médical	3 873 632	3 774 706
Matières premières	283 279	381 782
Matières consommables	3 456 586	3 756 508
Matériels gaz	651 653	750 572
Marchandises en transit	795 695	405 583
Travaux en-cours	18 543	18 302
Total brut	14 306 527	13 566 400
Provision pour dépréciation des stocks	<1 904 814>	<1 265 537>
Total net	12 401 713	12 300 863

NOTE 4 : CLIENTS ET COMPTES RATTACHÉS

Le solde de ce poste s'analyse comme suit :

Rubriques	2017	2016
Clients	26 718 308	23 509 740
Clients, effets à recevoir	3 933 429	4 763 983
Clients douteux ou litigieux	8 240 132	7 403 383
Total brut	38 891 869	35 677 106
Provision pour dépréciation des comptes clients	<8 240 132>	<7 403 383>
Total net	30 651 737	28 273 723

NOTE 5 : AUTRES ACTIFS COURANTS

Le solde de ce poste s'analyse comme suit :

Rubriques	2017	2016
Etat, crédit de TVA	3 007 834	3 749 130
Impôt sur les sociétés	0	793 093
Consignations en douane	128 829	139 828
Charges comptabilisées d'avance	173 354	151 568
Produits à recevoir	99 257	163 747
Autres actifs courants	883 322	997 543
Total brut	4 292 596	5 994 909
Provision pour dépréciation des autres actifs	<132 345>	<132 344>
Total net	4 160 251	5 862 565

NOTE 6 : PLACEMENTS ET AUTRES ACTIFS FINANCIERS

Le solde de ce poste s'analyse comme suit :

Rubriques	2017	2016
Prêts à moins d'un an accordé au personnel	13 000	13 250
Titres de placement	2 178	2 178
Total brut	15 178	15 428
Provision pour dépréciation des prêts	-	-
Total net	15 178	15 428

NOTE 7 : LIQUIDITÉS ET ÉQUIVALENTS DE LIQUIDITÉS

Le solde de ce poste s'analyse comme suit :

Rubriques	2017	2016
Banque de Tunisie	6 868 218	5 246 848
UBCI	8 833	15 226
BIAT	0	101 319
Caisses	15 858	10 208
Autres établissements bancaires	2 624	2 801
Total	6 895 533	5 376 402

BILAN – CAPITAUX PROPRES ET PASSIF

NOTE 8 : CAPITAUX PROPRES

Le tableau de variation des capitaux propres au 31 décembre 2017 se détaille comme suit :

Rubriques		Au 31 décembre 2016 (avant affectation du résultat)	Affectation du résultat 2016	Autres variations	Au 31 décembre 2017 (avant affectation du résultat)
Capital social (a)		35 336 225		1 139 875	36 476 100
Réserve légale		3 411 775	121 848		3 533 622
Autres réserves		401 676	<272 251>	<4 875>	124 550
Réserves consolidées		58 713	286 329	<264 410>	80 632
Subvention d'investissement		935 336		<290 467>	644 869
Fond social		52 781	50 000	<71 295>	31 486
Intérêts des minoritaires		302 141		<191 524>	110 617
Résultat de l'exercice		6 550 687	<6 550 687>	9 207 445	9 207 445
Compte spécial d'investissement		0	1 135 000	<1 135 000>	0
Total		47 049 334	<5 229 761>	8 389 749	50 209 321

(a) Il s'agit du capital social de la société mère, Air Liquide Tunisie. Il est divisé en 1 459 044 actions de 25 Dinars chacune.

Les principaux actionnaires sont les suivants :

Actionnaires	Nombre d'actions	Pourcentage
Air Liquide International	863 273	59,17%
Banque de Tunisie	250 102	17,14%
Banque Nationale Agricole	161 403	11,06%
Autres	184 266	12,63%
Total	1 459 044	100,00%

NOTE 9 : EMPRUNTS

Le solde de ce poste représente le montant en principal à long terme des emprunts, ainsi que le montant à terme en principal relatif aux contrats de location financement contractés par les sociétés du groupe.

NOTE 10 : AUTRES PASSIFS FINANCIERS

Rubriques		2017	2016
Dépôt de garantie bouteilles (a)		12 207 463	12 096 698
Dépôt fondant (b)		687 285	875 323
Total		12 894 748	12 972 021

(a) Il s'agit des dépôts de garantie emballages. Ces dépôts sont remboursables à la restitution des emballages dans l'état où ils sont pris par le client.

(b) Le solde de ce poste représente les dépôts reçus de nos clients qui seront amortis sur la durée du contrat.

NOTE 11 : FOURNISSEURS ET COMPTES RATTACHÉS

Le solde de ce poste s'analyse comme suit :

Rubriques	2017	2016
Fournisseurs d'exploitation	3 673 659	6 592 967
Fournisseurs d'immobilisation	1 420 513	1 635 785
Fournisseurs d'exploitation, factures non parvenues	7 962 445	4 872 417
Fournisseurs d'immobilisation factures non parvenues	106 539	12 226
Fournisseurs retenue de garantie	62 021	146 868
Total	13 225 177	13 260 263

NOTE 12 : AUTRES PASSIFS COURANTS

Le solde de ce poste s'analyse comme suit :

Rubriques		2017	2016
Charges à payer	(a)	1 900 740	1 366 652
Produits constatés d'avance		532 471	771 184
C.N.S.S.		942 396	823 378
Compte courant d'associés	(b)	87 063	84 377
Autres impôts et taxes		777 132	1 654 575
Autres créditeurs		1 998 050	2 183 464
Total		6 237 852	6 883 630

a) Ce poste enregistre essentiellement les charges du personnel à payer relatives aux départs à la retraites et des bonus.

(b) Il s'agit des jetons de présence et des dividendes à payer.

NOTE 13 : CONCOURS BANCAIRES COURANTS ET AUTRES PASSIFS FINANCIERS

Le solde de ce poste s'analyse comme suit :

Rubriques	2017	2016
Banque de Tunisie	1 134 724	1 016 697
Echéance Emprunts à moins d'un an	661 629	3 199 784
Total	1 796 353	4 216 481

ETAT DE RESULTAT

NOTE 14 : REVENUS

Le solde de ce poste s'analyse comme suit :

Rubriques	2017	2016
Ventes de gaz	59 941 489	56 417 870
Ventes de matériel	20 519 293	17 235 874
Total	80 460 782	73 653 744

NOTE 15 : COÛT DES VENTES

Le solde de ce poste s'analyse comme suit :

Rubriques	2017	2016
Achats consommés	32 455 304	30 438 928
Frais de personnel	5 747 384	5 704 792
Dotation aux provisions et amortissements	6 832 370	6 342 498
Autres charges directes	4 925 562	4 322 888

Total	49 960 620	46 809 106
--------------	-------------------	-------------------

NOTE 16 : AUTRES PRODUITS D'EXPLOITATION

Le solde de ce poste s'analyse comme suit :

Rubriques	2017	2016
Produits divers d'exploitation	365 580	421 355
Quote-part des subventions d'investissement inscrite au résultat	290 467	304 252
Total	656 047	725 607

NOTE 17 : COÛTS DE DISTRIBUTION

Le solde de ce poste s'analyse comme suit :

Rubriques	2017	2016
Achats non stockés	182 651	181 596
Frais de personnel	582 769	473 535
Services extérieurs	2 824 802	2 708 332
Dotations aux provisions et amortissements	515 886	554 800
Total	4 106 108	3 918 263

NOTE 18 : CHARGES ADMINISTRATIVES

Le solde de ce poste s'analyse comme suit :

Rubriques	2017	2016
Frais de personnel	6 146 185	5 577 151
Services extérieurs	4 279 154	3 981 719
Achats non stockés	382 838	368 612
Dotations aux provisions et amortissements	813 381	824 900
Total	11 621 558	10 752 382

NOTE 19 : AUTRES CHARGES D'EXPLOITATION

Le solde de ce poste s'analyse comme suit :

Rubriques	2017	2016
Redevances groupe	2 020 837	2 114 000
Services extérieurs	704 901	460 278
Dotations aux provisions et amortissements	-	128 250
Total	2 725 738	2 702 528

NOTE 20 : CHARGES FINANCIÈRES NETTES

Le solde de ce poste s'analyse comme suit :

Rubriques	2017	2016
Charges financières	2 648 283	1 925 040
Intérêts débiteurs des comptes courants	183 564	240 953
Pertes de change	2 106 208	1 240 130
Autres charges financières	358 511	443 957
Produits financiers	<1 159 101>	<878 660>

Intérêts créditeurs des comptes courants	<11 086>	<5 185>
Gain de change	<1 148 015>	<873 475>
Charges financières nettes	1 489 182	1 046 380

NOTE 21 : IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS

L'impôt a été calculé en prenant en compte les réintégrations et les déductions fiscales, ainsi que les exonérations d'impôt provenant des opérations d'exportation et de réinvestissement.

NOTE 22 : ENGAGEMENTS HORS BILAN

Les engagements hors bilan s'analysent comme suit :

Rubriques	2017	2016
Cautions douanières	330 628	184 188
Cautions sur marchés	4 513 663	4 896 457
Total	4 844 291	5 080 645

RAPPORT D'AUDIT SUR LES ETATS FINANCIERS CONSOLIDES
EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2017

Mesdames et Messieurs les actionnaires,

Opinion

En exécution de la mission de commissariat aux comptes qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des états financiers consolidés ci-joints de AIR LIQUIDE TUNISIE, qui comprennent le bilan au 31 décembre 2017, l'état de résultat et l'état de flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, ainsi que les notes annexes, y compris le résumé des principales méthodes comptables.

A notre avis, les états financiers consolidés présentent sincèrement, dans tous leurs aspects significatifs, la situation financière du Groupe au 31 décembre 2017, ainsi que de sa performance financière et de ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément au système comptable des entreprises.

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit selon les normes internationales d'audit applicables en Tunisie. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section «Responsabilités de l'auditeur pour l'audit des états financiers» du présent rapport. Nous sommes indépendants du groupe conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états financiers consolidés en Tunisie et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Questions clés de l'audit

Les questions clés de l'audit sont les questions qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes dans l'audit des états financiers consolidés de la période considérée. Ces questions ont été traitées dans le contexte de notre audit des états financiers consolidés pris dans leur ensemble et aux fins de la formation de notre opinion sur ceux-ci, et nous n'exprimons pas une opinion distincte sur ces questions.

Nous avons déterminé que la question décrite ci-après constitue la question clé de l'audit qui doit être communiquée dans notre rapport.

Evaluation des créances clients au 31 décembre 2017

Les créances clients, figurant au bilan au 31 décembre 2017 pour un montant brut de 38 891 869 dinars et provisionnées à hauteur de 8 240 132 dinars, représentent un des postes les plus importants du bilan (voir note 4).

Nos procédures d'audit mises en œuvre ont consisté à évaluer ces créances et apprécier les éventuels risques liés au recouvrement.

Observation

Nous attirons votre attention qu'au 31 décembre 2017 les capitaux propres de la société du groupe VITALAIRE se trouvent inférieurs à la moitié de son capital social en raison des pertes cumulées.

Notre opinion n'est pas modifiée à l'égard de cette question.

Rapport du Conseil d'administration

La responsabilité du rapport de gestion de l'exercice 2017 incombe au Conseil d'administration.

Notre opinion sur les états financiers consolidés ne s'étend pas au rapport du Conseil d'administration et nous n'exprimons aucune forme d'assurance que ce soit sur ce rapport.

En application des dispositions de l'article 266 du Code des Sociétés Commerciales, notre responsabilité consiste à vérifier l'exactitude des informations données sur les comptes du groupe dans le rapport du Conseil d'administration par référence aux données figurant dans les états financiers consolidés. Nos travaux consistent à lire le rapport du Conseil d'administration et, ce faisant, à apprécier s'il existe une incohérence significative entre celui-ci et les états financiers consolidés ou la connaissance que nous avons acquise au cours de l'audit, ou encore si le rapport du Conseil d'administration semble autrement comporter une anomalie significative. Si, à la lumière des travaux que nous avons effectués, nous concluons à la présence d'une anomalie significative dans le rapport du Conseil d'administration, nous sommes tenus de signaler ce fait.

Nous n'avons rien à signaler à cet égard.

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance pour les états financiers consolidés

Le Conseil d'administration est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers consolidés conformément au système comptable des entreprises, ainsi que du contrôle

interne qu'il considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers consolidés exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers consolidés, c'est au Conseil d'administration qu'il incombe d'évaluer la capacité du groupe à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si le Conseil d'administration a l'intention de liquider le groupe ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à lui.

Il incombe au Conseil d'administration de surveiller le processus d'information financière du groupe.

Responsabilités de l'auditeur pour l'audit des états financiers consolidés

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers consolidés pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit, réalisé conformément aux normes internationales d'audit applicables en Tunisie, permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers consolidés prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes internationales d'audit applicables en Tunisie, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- Nous identifions et évaluons les risques que les états financiers consolidés comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;
- Nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées dans les circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne du groupe ;

- Nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière ;
- Nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité du groupe à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers consolidés au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener le groupe à cesser son exploitation;
- Nous évaluons la présentation d'ensemble, la forme et le contenu des états financiers consolidés, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers consolidés représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle ;
- Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit ;
- Nous fournissons également aux responsables de la gouvernance une déclaration précisant que nous nous sommes conformés aux règles de déontologie pertinentes concernant l'indépendance, et leur communiquons toutes les relations et les autres facteurs qui peuvent raisonnablement être considérés comme susceptibles d'avoir des incidences sur notre indépendance ainsi que les sauvegardes connexes s'il y a lieu ;
- Parmi les questions communiquées aux responsables de la gouvernance, nous déterminons quelles ont été les plus importantes dans l'audit des états financiers consolidés de la période considérée : ce sont les questions clés de l'audit. Nous décrivons ces questions dans notre rapport, sauf si des textes légaux ou réglementaires en empêchent la publication ou si, dans des circonstances extrêmement rares, nous déterminons que nous ne devrions pas communiquer une question dans notre rapport parce que l'on peut raisonnablement s'attendre à ce que les

conséquences néfastes de la communication de cette question dépassent les avantages pour l'intérêt public.

II. Rapport relatif à d'autres obligations légales et réglementaires

Dans le cadre de notre mission de commissariat aux comptes, nous avons également procédé aux vérifications spécifiques prévues par les normes publiées par l'ordre des experts comptables de Tunisie et par les textes réglementaires en vigueur en la matière.

Efficacité des systèmes de contrôle interne du groupe

En application des dispositions de l'article 3 de la loi 94-117 du 14 novembre 1994, telle que modifiée par la loi 2005-96 du 18 octobre 2005, portant réorganisation du marché financier, nous avons procédé à une évaluation générale portant sur l'efficacité des systèmes de contrôle interne du groupe. A ce sujet, nous rappelons que la responsabilité de la conception et de la mise en place d'un système de contrôle interne ainsi que la surveillance périodique de son efficacité et de son efficience incombe à la direction et au Conseil d'administration.

Sur la base de notre examen, nous n'avons pas identifié des déficiences importantes du contrôle interne.

Tunis le, 04/04/2018

Les commissaires aux comptes

Mohamed Ali ELAOUANI CHERIF

ECC MAZARS

Walid MOUSSA

Société Mourad Guellaty et Associés